



# Qui est là pour vous quand vous n'êtes pas là ? Le Service de Remplacement.



## «Un formidable outil pour l'agriculteur»

Aujourd'hui, on compte dans le Gers 7 000 journées de remplacement pour l'année 2009 et 30 équivalents pleins. Nous proposons chaque année de façon significative en termes d'activité.

Malgré cette évolution, il faut encore changer les habitudes et les mentalités. Les agriculteurs doivent encore apprendre à s'arrêter, à déléguer, à faire confiance, à partir en vacances...

Cette année, nous avons accueilli sur les terres gersaises, le troisième congrès national des Services de Remplacement. Cet événement constitue une reconnaissance accrue et à développer notre Service de Remplacement ainsi que les futurs objectifs à mettre en œuvre pour promouvoir le remplacement et faire de cet organisme un service incontournable et indispensable du monde agricole. Ce service est un enjeu important pour la qualité de vie de tous les agriculteurs et il est nécessaire que chaque exploitant en mesure consensuelle.

Au cours de ces 3 jours, les agriculteurs élus et collaborateurs administratifs de toute la France, ont pu échanger et mutualiser les pratiques. Ils ont également débattu autour de deux thèmes : tout d'abord, le remplacement : une charge ou un investissement pour les agriculteurs ? ensuite, «le remplacement pour qui, par qui ?». Une table ronde sur la prévention et l'identification des nouveaux risques au travail dans les Services de Remplacement a eu lieu le dernier jour du congrès.

Il est important que, dès l'installation, les jeunes agriculteurs aient à l'esprit que le remplacement fera partie du fonctionnement de leur exploitation. Le jeune qui s'installe doit savoir qu'il pourra bénéficier d'un confort de travail en étant remplacé.

«Le travail que nous menons au quotidien n'a de cesse que de permettre à nos salariés d'être et rester agriculteurs, d'être professionnels, d'être libres pour mener à bien vivre et travailler. Le remplacement nous aide à construire nos vies professionnelles et personnelles. Le remplacement est l'arme stratégique de nos exploitations.»



**Stéphane Minguet**

Nous sommes l'assurance secours, l'assurance soutien, l'assurance repos de chaque agriculteur.

**Notre mission**

Le Service de Remplacement assure le remplacement de ses adhérents et leurs ayants droits (chefs d'exploitation et leur famille travaillant sur l'exploitation) en cas d'absences ou d'empêchements temporaires liés à la maladie et l'accident, le congé de maternité, paternité et adoption, la qualité de vie et les congés, l'exercice de mandats professionnels, syndicaux, la participation à des actions de développement agricole et la formation.

**Devenir adhérent...**

Tous les chefs d'exploitation peuvent adhérer au service de remplacement de leur circonscription géographique.

Notre adhésion en tant que chef d'exploitation vous permet, ainsi qu'à nos membres non salariés de votre famille travaillant sur l'exploitation, de vous faire remplacer pour l'un des différents motifs de remplacement.

Pour adhérer, il vous suffit de :

- nous contacter au 05.62.61.77.90,
- remplir un bulletin d'adhésion,
- vous acquitter de la cotisation annuelle,
- vous engager à respecter les statuts et le règlement intérieur.

## Votre remplacement : comment cela se passe-t-il ?

Un simple coup de fil et vous êtes sécurisés

«Nous assurons toutes les démarches administratives et nous vous proposons des outils pour faciliter la réussite de votre remplacement.»

Deux solutions s'offrent à vous

Le Service de Remplacement Gers vous propose un agent de remplacement qualifié.

## Les motifs de remplacement

- «Accident, maladie... ça n'arrive pas qu'aux autres ! Et si cela ne se prévoit pas, cela s'anticipe !»
- «Vacances, loisirs et temps libres, vous aussi vous pouvez en bénéficier !»
- Depuis 2006, un crédit d'impôt permet de rendre le Remplacement pour congés vraiment plus accessible à tous.
- Vous disposez de 14 jours de congés par an dont droit à un crédit d'impôt de 50 % de votre facture. Ces 14 jours sont fractionnables en 1 jour par semaine si vous le souhaitez.
- Les associations de société civile bénéficient du crédit d'impôt en proportion des droits qu'ils déclarent dans la société ou le groupement.
- «Congé de naissance ou d'adoption, vivez sereinement l'arrivée de votre enfant !»
- Une allocation de remplacement permet aux agriculteurs et agriculteurs de déléguer leur travail pour se consacrer à l'échange de son enfant.
- Elle prend en charge la quasi-totalité des frais de remplacement (hors CSG et CRDS), le coût financier à votre charge est ainsi minime.

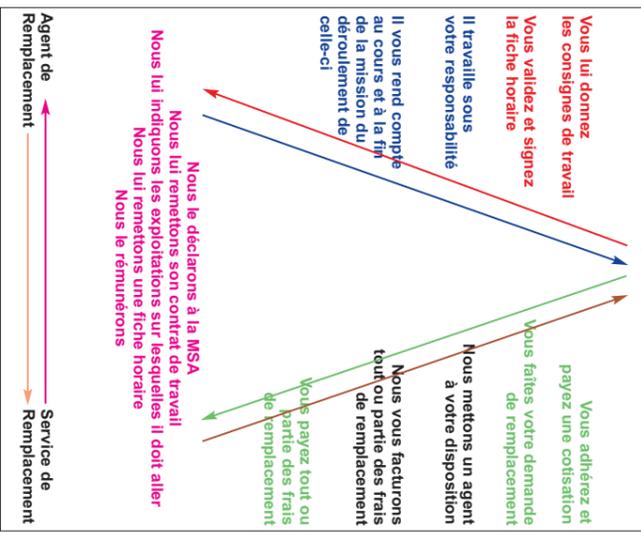


## Vos droits

|                               | Durée   | Déla   | 8 semaines avant                                   |
|-------------------------------|---|--|--|
| Paternité                     | 11 jours (18 jours pour une naissance multiple) | de 4 mois après la naissance pour les prendre  | 18 semaines après la date prescrite d'accouchement |
| Maternité                     | 16 semaines                                     | 6 semaines avant la naissance pour les prendre | 10 semaines après la date prescrite d'accouchement |
| Maternité (3 enfants ou plus) | 26 semaines                                     | 8 semaines avant la naissance pour les prendre | 18 semaines après la date prescrite d'accouchement |

Pour en profiter, vous devez en faire la demande à la MSA, qui après étude de votre dossier informera le Service de Remplacement de la prise en charge ou non de ce congé. Le Service de Remplacement vous contactera pour la mise en place des modalités de remplacement.

## Exploitant



## Assurance remplacement

Pour que le coût ne soit pas un frein à vous faire remplacer, un contrat d'assurance peut vous être proposé. Il vous permettra de prendre en charge l'essentiel des coûts liés à votre remplacement et réduira d'autant votre facture.

## Remplacement infos

Une identité renforcée pour des ambitions réaffirmées : Notre non-voile, nos valeurs et notre savoir-faire demeurent !

Les Services de Remplacement de toute la France renouvellent leur gouvernance pour rassembler les forces de tous au profit des agriculteurs. Ils se dotent ainsi d'une nouvelle identité commune, déclinée à tous les échelons du territoire. Le Service de Remplacement Agricole du Gers devient ainsi «Service de Remplacement Gers».

**Une identité riche de sens**

- La dimension humaine
- La référence au modèle agricole
- La proposition d'un travail essentiel
- Le projet agricole
- La référence au modèle agricole
- Les liens en miniature, pôles organiques pour l'identité, la proximité et le dialogue.
- Une déclaration territoriale simple et marquée.

L'objectif des logos, une marque à l'identité commune sur le nom pour redonner la visibilité et la reconnaissance, avec un message hiérarchisé : 1) l'activité de remplacement ; 2) l'identité de service ; 3) l'appartenance géographique.

## Site Internet

Le Service de Remplacement arrive sur le net.

Vous y trouverez comment vous faire remplacer, les différentes modalités d'aides et les tarifs. Mais aussi le Fonctionnement de l'association et les professionnels référents.

Venez voir les dernières actualités du SR sur : [www.servicereplacementgers.com](http://www.servicereplacementgers.com)

# Demain, Agent de Remplacement en agriculture, ... pourquoi pas !

**Sa mission :** Remplacer un exploitant agricole qui souhaite ou qui est contraint de quitter momentanément son exploitation.

**Ses activités :** Intervenir sur des types d'exploitation extrêmement variés (élevage, grandes cultures, polyculture élevage, viticulture, ...) pour des durées variables (de quelques heures à plusieurs semaines) et des activités différentes.

Ces aspects font la spécificité et la force de ce métier.

**Ses responsabilités :** Assurer la continuité des travaux sur l'exploitation, donner satisfaction à l'exploitant, fournir une prestation de qualité.

**Ses atouts :** Posséder les compétences techniques nécessaires et au-delà...  
• Aimer le changement  
• Savoir s'adapter

## Témoignage de Jérémy Ploteau, Agent de Service de Remplacement Gers



Issu du milieu agricole et originaire de 20 ans, Jérémy, a rejoint le Service de Remplacement depuis 1 an. Après un BEP Agricole, il réalise une formation en macrométrie. L'exercice ce métier pendant 6 ans mais à la fermeture de l'entreprise, il fait le choix de repartir vers son milieu d'origine, sa passion.

Jérémy commencent l'existence du service de remplacement car son frère s'installe en Loire Atlantique avant de s'installer agricole. Une annonce, un CV et un entretien plus tard : il devient, également, salarié de Service de Remplacement Gers.

«Dès que me première mission, j'ai effectué un remplacement pour congés sur le suivi de l'irrigation de maïs. Ensuite, j'ai été envoyé sur des exploitations d'élevage (pores et bovins laitins).»

«Au début, j'ai appréhendé de changer d'exploitation ensuite cela est devenu un réflexe, on s'adapte.»

«Le téléphone la veille de mon remplacement pour prendre les notices de route, l'horaire et l'adresse, les travaux à réaliser. C'est très intéressant, également, salubre et de Service de Remplacement. J'ai alors de ma première mission, j'ai effectué un remplacement pour congés sur le suivi de l'irrigation de maïs. Ensuite, j'ai été envoyé sur des exploitations d'élevage (pores et bovins laitins).»

«Depuis, le 1<sup>er</sup> juin, je me spécialise en élevage Bovin Lait et j'ai intégré un bon laitier suite un départ à la retraite d'un salarié. Je vis sur une douzaine d'exploitations différentes pour faire la traite. Cela évite la monotonie.

«Le premier jour, chaque exploitant est là pour me montrer son exploitation, son fonctionnement, sa méthode de travail. Par la suite, je suis autonome sur les exploitations. Les matin, j'effectue la traite et les soirs aux animaux. J'ai une coupure entre 12 h et 17 h. Je reviens ensuite pour la traite le soir.

Il s'est créée une confiance entre moi et les exploitants. C'est un travail basé sur la confiance.

«J'ai pu aussi avec le Service de Remplacement réaliser des formations comme le partage et la manipulation de bovin.»

«Les réunions de salariés me permettent aussi d'échanger avec les autres agents de remplacement. Je me suis aperçu que même si chaque agent intervient individuellement sur l'exploitation, nous formons une équipe de salariés au service des agriculteurs et soucieux de la qualité de notre travail.»

## Gilles Vignaux, exploitant agricole sur Ponsampère «Le congé paternité : les jeunes papas adhèrent !»

Gilles est en EARL avec sa mère, associé non exploitant. Il a une exploitation de 97 hectares de SAU et une centaine de Bionde d'Aquitaine.

«Dès la naissance de mon premier enfant, je n'étais pas assez informé et je n'ai pas utilisé le Service de Remplacement. Du coup, pour le congé paternité, je n'ai pas hérité une seconde fois.»

«Un agent m'a remplacé de manière très efficace pendant les onze jours de congé paternité. J'ai pu profiter de la MSA un mois avant la date prescrite de congé paternité de ma femme. Pour ma part, j'ai souhaité prendre le congé paternité au retour de la maternité et non quelques mois après.»

«Le matin à son arrivée, je lui donne les consignes et ainsi j'ai pu toute la journée profiter pleinement de mon petit garçon.

«Je remercie pour nous avoir découvert mon exploitation, son fonctionnement. Pour éviter les malentendus j'ai donné des explications précises sur son fonctionnement et les conditions de travail. Je n'ai pas hésité à contacter en cas de soucis.»

«Maintenant que j'ai goûté au plaisir d'être remplacé, j'espère prendre ce congé paternité de vacances pour partir avec ma famille sans le moindre soucis.»

## Alexandre Duval, exploitant agricole à Samatan «La maladie : ça ne se prévoit pas, cela s'anticipe !»



Alexandre, 22 ans, est pré-installé depuis 2007, sur 23 hectares de céréales et travaillant sur l'exploitation familiale en aviculture.

«J'ai eu un congé maternité de ce service lors des réunions cantonales Jeunes Agriculteurs et par l'intermédiaire du bouche à oreille. Je connaissais également des adhérents et des salariés.»

Alexandre a eu recours au Service de Remplacement Gers pour le motif d'accident de la vie privée. «En jouant au rugby, je me suis fait mal à l'épaulle. Je ne pouvais plus accomplir le travail sur exploitation. J'ai donc appelé le SR qui m'a en-

voyé un agent après avoir défini ensemble le profil du salarié. La nature des travaux et la durée.»

«Le salarié m'a téléphoné la veille de son arrivée pour prendre les in-

## Un vrai métier !

Etre agent de remplacement permet de travailler en agriculture dans un cadre salubre, en lien direct avec des agriculteurs, tout en bénéficiant des avantages collectifs d'une entreprise Diversifiée, autonome, riche des relations humaines, acquisition d'expériences font de ce métier un vrai métier.

## Fabrice Laffargue Exploitant agricole à Lupiac Vacances, vous aussi vous pouvez en bénéficier !



Fabrice est installé en GAEC avec son frère sur de la vigne et de la polyculture élevage.

«J'ai connu le Service de Remplacement quand je stagiais au bureau des Jeunes Agriculteurs ; par la suite, je suis rentré au conseil d'administration du service en 2005 en tant que secrétaire général et en représentant le CER France Gascogne Adans.»

«Mon premier motif d'utilisation du service a été un remplacement pour motif maladie accident. Ensuite j'ai utilisé le service de remplacement pour des mandats syndicaux ou professionnels.»

«C'est amusant, avec la banda de Lupiac, nous avons été choisis pour représenter la France et surtout la culture sud à l'exposition universelle de Shanghai en plein mois de juin quand l'activité en campagne bat son plein.»

«Dès lors j'ai fait appel au service de remplacement pour pouvoir secondariser mon frère. Le service m'a mis à disposition un salarié durant ce congé pour effectuer les travaux de l'élevage allaitant et continuer de passer la vigne.»

«En plus, grâce aux aides accordées par l'état je bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 % pour motif congés et vacances.»

«Régulièrement il existe un service comme celui là dans le département car je ne vois pas comment j'aurais pu profiter de ce déplacement incroyablement en Chine pour faire découvrir notre ambiance du sud. C'est vrai qu'un départ on est réticent de laisser son exploitation. Pour ma part, je souhaite profiter des mes activités extérieures et de mes loisirs. Avant de partir je laisse des consignes au salarié et pour lui je reste joignable sur mon portable au cas où il y aurait de gros problèmes. A mon retour, j'ai pu apprécier le travail effectué sur mon exploitation.»

## Gascoigne Expo Les 24, 25 et 26 septembre 2010

Comme chaque année, le Service de Remplacement sera présent à cet événement aussi bien pour répondre à vos questions vers le pôle agricole.

• **Congés «Crédit d'Impôt»**

• **Réservez vos vacances !**

## Du nouveau dans le réseau

**Stéphane MINGUET**, Président de Remplacement Gers et également Président de l'Association Régionale des Services de Remplacement de Midi-Pyrénées,

**Nicolas FISCHER** est reconduit à la présidence nationale du Service de Remplacement France.

**Contact : Service de Remplacement Gers**  
Tél. 05.62.61.77.90.